

Pouvoir de direction de l'employeur et libertés individuelles des salariés

Cette formation vous présente l'exercice sur lieu de travail, des libertés individuelles des salariés et l'obligation pour l'employeur de concilier ces libertés avec son pouvoir de direction et son pouvoir disciplinaire.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations de l'employeur en matière de respect des libertés individuelles
- Rappeler ces libertés individuelles et leur exercice sur le lieu de travail
- Eviter les poursuites pénales, la discrimination, la nullité d'actes

PROGRAMME

L'employeur et les libertés religieuses

- La liberté de culte
- Le cadre législatif
- La position du juge
- Eviter la discrimination fondée sur la croyance religieuse

L'employeur et l'alcool

- Textes applicables (notamment le décret n° 2014-754 du 1er juillet 2014, l'article L 1121-1 du code du travail)
- L'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Le règlement intérieur
- La position de la Cour de cassation et du Conseil d'État

L'employeur et l'informatique au travail

- Les textes applicables
- Les moyens de contrôle
- Equipement informatique par l'entreprise ou personnel : un choix qui n'est pas sans conséquence
- La charte informatique : une nécessité ou un simple outil
 - Cas pratiques et analyse de décisions juridictionnelles

L'employeur et le droit d'expression des salariés

- Une obligation fondamentale
- Les dérives à éviter
 - Analyses de décisions juridictionnelles

L'employeur et la discrimination

- Définition et textes applicables
- Eventail des discriminations
- Actes anodins en apparence de l'employeur mais potentiellement discriminatoires
- Les sanctions civiles et pénales
- Le régime probatoire selon la juridiction devant laquelle est portée l'action

0 jour

prix par participant

0 €HT

code formation : DS02

option restauration

18 € par jour



PRESENTIEL

LES + TANIT FORMATION

- Nombreux cas pratiques et analyses de décisions juridictionnelles

POUR QUI ?

- Responsables Ressources Humaines
- Juristes d'entreprise
- Collaborateurs des Ressources Humaines

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis

SESSIONS

STAGE / FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé _____
Code _____
Date _____ Lieu _____
Prix HT _____ + TVA (taux en vigueur de 20%) _____ Prix TTC _____
Nombre de repas _____ Prix total des repas _____

ENTREPRISE

Raison sociale _____
N° SIRET _____ N° TVA _____ Effectif _____
Adresse _____
Tél. _____ Fax. _____

Responsable Formation

M. ☐ Mme ☐
Nom _____ Prénom _____
Fonction _____ Tél.(ld) _____
Email _____

PARTICIPANTS

M. ☐ Mme ☐
Nom _____ Prénom _____
Fonction _____ Tél.(ld) _____
Email _____

FACTURATION / FINANCEMENT

Adresse de facturation (indispensable)

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il
apparaître sur votre facture ?

Oui ☐ Non ☐
Si oui, numéro _____

Le financement de votre formation passera-t-il par un OPCA ?

Oui ☐ Non ☐

Numéro de prise en Charge _____

Adresse de votre OPCA _____

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Tanit Formation au premier jour de la formation, Tanit Formation se réserve le droit de facturer la totalité des frais de formation au client.

RÈGLEMENT

☐ Ci-joint un chèque de _____ € TTC
(à l'ordre de Tanit Formation)

☐ Par virement à notre banque :

CIC PARIS MOGADOR

FR76 3006 6107 4100 0200 8570 337

BIC : CMCIFRPP

Nom _____
Prénom _____

Date _____

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire)